



Construire, agrandir, restaurer, aménager...

Vous avez des questions sur les thèmes suivants :

- Architecture
- Paysage
- Technique
- Patrimoine
- Environnement
- Energie
- Réglementation
- Juridique
- Bioclimatisme

Avant de vous engager, venez rencontrer **gratuitement** les architectes conseillers du CAUE !

Pour préparer votre rendez-vous, apportez tout document utile à la compréhension de votre projet : photos, plans, documents d'urbanisme, cadastres, croquis, etc. Vous pouvez également consulter nos fiches pratiques disponibles et téléchargeables sur notre site internet.



283 rue d'Ornano - 33000 Bordeaux
Tel : 05 56 97 81 89
contact@cauegironde.com
www.cauegironde.com

Secteur 7 : -

Etienne SALIEGE - architecte conseiller

Les permanences sont tenues dans les mairies concernées, sauf indications contraires. Venir avec photos des lieux (de loin dans le paysage et de près), plans (cadastres, tout document utile...) et documents d'urbanisme (PLU).

Les r.v. se prennent auprès des mairies ou CdC.

Les communes de Monségur, Roquebrune et St Vibien de Monségur, doivent s'orienter vers la permanence de La Réole.

	Pour 2019	Octobre	Novembre	Décembre	
BAZAS (mairie 05 56 65 06 65)	1 ^o jeudi	de 10h à 13h sur r.v.	3	7	5
CAPTIEUX (mairie 05 56 65 60 31)	3 ^o jeudi	de 13h30 à 16h sur r.v.	17	21	19
LA REOLE (mairie 05 56 61 10 11)	2 ^o jeudi	de 10h à 13h sur r.v.	10	14	12
LANGON (CdC 05 40 34 50 01)	1 ^o lundi	de 14h à 17h sur r.v.	7	4	2
PODENSAC (mairie 05 56 27 17 54)	2 ^o jeudi	de 13h30 à 16h sur r.v.	10	14	12
VILLANDRAUT (mairie 05 56 25 31 41)	1 ^o jeudi	de 14h à 16h30 sur r.v.	3	7	5